

REPUBLIQUE DU BENIN



**DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

EMISSION D'OBLIGATIONS DU TRESOR PAR ADJUDICATION

NOTE D'INFORMATION

Octobre 2014

SOMMAIRE

1- PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1 - INFORMATIONS GENERALES SUR L'OPERATION

1.2 - CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

1.3 - AVANTAGES ACCORDES AUX OBLIGATIONS DU TRESOR 6,5% 2014-2021

2 - PRESENTATION DE L'EMETTEUR

2.1 - ORGANISATION DE LA DGTCP

2.2 - ATTRIBUTIONS DE LA DGTCP

3 - SITUATION ECONOMIQUE RECENTE

DOCUMENTS & ANNEXES

ANNEXE1/ TOFE

ANNEXE2/ PIB NOMINAL

ANNEXE3/ PIB CONSTANT

ANNEXE4/ TAUX DE CROISSANCE SECTORIEL

ANNEXE5/ BALANCE DES PAIEMENTS

ANNEXE6/ SITUATION MONETAIRE

ANNEXE7/ MECANISME DE L'ADJUDICATION A PRIX MULTIPLES

**ANNEXE8/ LISTES DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE
L'AGENCE UMOA-Titres**

1 - PRESENTATION DE L'OPERATION

Depuis l'entrée en vigueur du cadre réglementaire portant sur les titres publics émis par voie d'adjudication, le Bénin a recours au marché régional des capitaux comme source alternative de financement. Ainsi, le Trésor public du Bénin a déjà réalisé avec succès plusieurs émissions de bons du Trésor et toutes les échéances ont été respectées.

Dans le cadre de la poursuite de la modernisation des sources de financement du Trésor public et de l'animation permanente du marché, et conformément aux dispositions de la Loi de Finances gestion 2014, le Ministre de l'Économie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation a autorisé la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) à émettre, **le 9 octobre 2014** des obligations du Trésor pour un montant de **soixante-dix (70) milliards de francs CFA**, en une seule émission, sur toute l'étendue de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

L'organisation matérielle de l'émission est assurée par l'Agence UMOA-Titres, conformément au Règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013, portant sur les bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres.

1.1 - INFORMATIONS GENERALES SUR L'OPERATION

But de l'émission

La présente émission d'obligations du Trésor, titres négociables dans tous les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), vise à mobiliser les ressources en vue d'assurer la couverture des besoins de financement à moyen terme du Trésor public du Bénin.

Les ressources mobilisées serviront à financer la réalisation d'infrastructures sociales et de développement, telles que :

- les travaux d'aménagement et de bitumage de la route des pêches ;

- l'aménagement de la zone touristique de la route des pêches ;
- la construction de barrages électriques au Bénin ;
- la construction des ouvrages annexes et le démarrage de la Turbine à gaz de 80 méga watts à Maria-Gletta ;
- l'électrification des localités rurales du Bénin ;
- le dédoublement de la route Sèmè- Porto-Novo et du pont de Porto-novo ;
- la réhabilitation de la route Pahou - Hilla-Condji, etc.

1.2 - CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

Désignation :	Obligations du Trésor par adjudication ;
Emetteur :	Etat du Bénin à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, sous la responsabilité du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
Forme des titres :	les obligations du Trésor sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du marché monétaire qu'est la BCEAO ;
Dénomination :	B600532F1 OTA-B TRESBJ 6,5% 2014-2021 ;
Volume de l'émission :	70 milliards de FCFA ;

Valeur nominale unitaire :	10.000 FCFA ;
Prix de souscription :	prix multiples ;
Souscription minimum :	100 titres, soit un million (1.000.000) de FCFA ;
Maturité :	sept (07) ans;
Echéance finale :	10 octobre 2021
Date de clôture des souscriptions :	09 octobre 2014 à 10 h 30 mn TU ;
Date de Dépouillement:	9 octobre 2014 à 11 h 30 mn TU ;
Date de valeur des obligations :	10 octobre 2014 ;
Remboursement du capital :	amortissement annuel constant, à partir de la troisième (3 ^{ème}) année, avec la possibilité de rachat anticipé de tout ou partie des titres par le Trésor ;
Taux d'intérêt :	les obligations porteront intérêt à un taux de 6,50% l'an dès la première année sur le montant émis;

Paiement des coupons : annuellement, à compter de la date de jouissance ;

Placement : L'accès au marché primaire des obligations du Trésor est réservée aux intermédiaires agréés que sont : les banques, les établissements financiers, les organismes financiers et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) qui disposent de comptes auprès de la BCEAO. Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Ces souscripteurs soumissionnent pour cent (100) obligations au minimum ;

Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication ;

Tableau d'amortissement de l'emprunt OTA-B TRESBJ 6,5% 2014-2021 en 1 000 000 FCFA

Échéances	Capital restant dû en début de période	Intérêt	Amortissement	Annuité	Capital restant dû en fin de période
10/10/15	70000	4550	0	4550	70000
10/10/16	70000	4550	0	4550	70000
10/10/17	70000	4550	14000	18550	56000
10/10/18	56000	3640	14000	17640	42000
10/10/19	42000	2730	14000	16730	28 000
10/10/20	28000	1 820	14000	15820	14000
10/10/21	14000	910	14000	14910	0
TOTAL		22750	70000	92750	

1.3 - AVANTAGES ACCORDES AUX OBLIGATIONS DU TRESOR 6,5% 2014-2021

1.3.1. Refinancement aux guichets de la BCEAO :

Les obligations du Trésor 6,5% 2014-2021 détenues par les banques et établissements financiers sont admises au refinancement de la Banque Centrale.

1.3.2. Exonération d'impôts :

Les obligations sont défiscalisées dans tous les Etats de l'UEMOA, en d'autres termes, les intérêts afférents à ces obligations sont exemptés de tous impôts et taxes.

1.3.3. Autres avantages :

- **Le rendement :** les obligations du Trésor constituent une opportunité de placement pour les opérateurs économiques qui disposent de liquidités oisives.
- **La garantie :** le remboursement des obligations du Trésor est garanti par l'Etat du Bénin.
- **La Pondération dans les risques bancaires :** les obligations du Trésor du Trésor du Bénin 6,50% 2014-2021 sont pondérées à 0% dans les risques bancaires.
- **La liquidité :** les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte de règlement dans les livres de la Banque Centrale peuvent acquérir ou vendre des obligations du Trésor sur le marché secondaire. L'Etat s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement par remboursement anticipé des obligations, mais se réserve le droit de procéder, sur le marché, à des rachats ou des échanges.
- **La diversification du patrimoine :** les obligations du Trésor constituent un placement de qualité permettant aux institutions bancaires et financières et aux opérateurs économiques de diversifier leur portefeuille de titres. Elles sont

admises en couverture des engagements réglementés des compagnies d'assurance, conformément aux dispositions du Code CIMA.

2 - PRESENTATION DE L'EMETTEUR

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) fait partie des services centraux du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation. Ses attributions, son organisation et son fonctionnement sont régis par le Décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 et l'Arrêté n° 1188/MFE/DC/SGM/DA du 14 décembre 1998.

2.1 - Organisation de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

La DGTCP est placée sous la direction d'un Directeur Général qui relève lui-même de l'autorité directe du Ministre de l'Economie et des Finances.

La DGTCP comprend plusieurs directions techniques, des services centraux et extérieurs :

2.1.1 Directions techniques

- la Direction des Affaires Monétaires et Financières (DAMF),
- la Direction de la Centralisation des Comptes de l'Etat (DCCE),
- la Direction de la Gestion des Ressources (DGR),
- la Direction des Etudes et de la Réglementation Comptable (DERC),
- la Recette Générale des Finances (RGF).

2.1.2 Services centraux

- l'Inspection Générale des Services (IGS),
- la Direction du Centre de Formation Professionnelle du Trésor(DCFPT).

2.1.3 Services extérieurs

- les Recettes des Finances spécialisées (celle de la Dette et celle des Postes Diplomatiques et Consulats Généraux),
- les Recettes des Finances au niveau départemental ou régional,
- les Recettes-Perceptions au niveau communal.

La Direction des Affaires Monétaires et Financières (DAMF) est chargée entre autres, de la gestion de la trésorerie de l'Etat, de la recherche des financements publics, de la gestion des participations publiques et de l'émission et la négociation des effets publics.

2.2 - Attributions de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Deux fonctions principales sont assignées à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. Il s'agit de la fonction «Trésor» et de la fonction «Comptabilité Publique».

Au titre de la fonction «Trésor», la DGTCP est chargée de :

- gérer la trésorerie, la dette interne et le portefeuille de titres de l'Etat,
- émettre et négocier les effets publics,
- réaliser l'équilibre des ressources et des charges publiques,
- proposer et de mettre en œuvre de la politique financière de l'Etat,
- exécuter, en collaboration avec l'Institut d'émission, la politique monétaire de l'Etat.

Au titre de la fonction «Comptabilité Publique», la DGTCP est chargée notamment de :

- centraliser les comptes de tous les comptables publics et d'élaborer le compte général de l'Administration Centrale,
- mettre en état d'examen, les comptes de gestion des comptables du Trésor et d'en assurer la transmission à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême,
- assurer la reddition des comptes de gestion de l'Etat.

3 - SITUATION RECENTE DE L'ECONOMIE BENINOISE

L'économie béninoise a enregistré depuis 2011 une reprise, après deux années consécutives de ralentissement. Le taux de croissance de l'économie est passé de 3,3% en 2011 à 5,6% en 2013. Les performances économiques ont été induite notamment par la hausse de la production de coton avec comme corollaire l'amélioration des activités d'égrenage et de trituration, la bonne tenue des activités de commerce, en lien avec le dynamisme du trafic au Port de Cotonou, le regain observé dans les autres services, particulièrement les transports, les télécommunications et les banques.

Du côté de la demande, la croissance économique a été soutenue principalement par la consommation finale en particulier celle privée, les investissements aussi bien publics que privé et le commerce extérieur. La hausse de la consommation des ménages résulte de l'amélioration des revenus tirés des activités et des avantages salariaux accordés par le Gouvernement aux fonctionnaires de l'Administration publique. En ce qui concerne la consommation de l'Administration publique, elle est restée contenue en liaison avec la gestion prudente par le Gouvernement des finances publiques. Quant aux investissements, ils ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 19,2% en raison d'une part par des efforts du Gouvernement pour améliorer l'environnement des affaires et d'autre part de l'accroissement des investissements publics et privés notamment, dans l'exploration des champs pétrolifères.

En perspective la croissance devrait rester soutenue en 2014, il est attendu un taux de croissance de 5,7% contre 5,6% en 2013.

S'agissant de l'évolution des prix, en absence de chocs exogènes, l'inflation est globalement contenue dans la limite des 3% prescrite par les critères de convergence de l'UEMOA. Le taux d'inflation est ressorti 1,0% en 2013. Ce faible niveau d'inflation résulte principalement de la disponibilité des produits alimentaires, notamment les vivriers.

Situation Financière

Les opérations financières de l'Etat ont été caractérisées par une hausse des recettes et des dépenses sur la période 2011-2013.

L'amélioration des recettes publiques est imputable à la bonne performance enregistrée dans la mobilisation des recettes aussi bien fiscales que non fiscales, en raison principalement des mesures de modernisation des régies financières. Les recettes publiques sont ressorties en 2013 à 19,4% du PIB contre 17,6% du PIB en 2011. En ce qui concerne les dépenses, elles se sont affichées à 23,2% du PIB contre 21,9% du PIB en 2011. Le déficit budgétaire est resté maîtrisé et est ressorti à 3,8% du PIB en 2013 contre 4,3% du PIB en 2011.

Commerce Extérieurs

Le commerce extérieur a été marqué par une hausse des exportations et des importations de biens et services, particulièrement en 2012 et 2013. Les exportations de biens représentent en moyenne 17,3% du PIB et leur hausse est tirée par l'amélioration de la production du coton fibre et la bonne tenue de la demande extérieure de certains produits, notamment le karité, le bois et les noix de cajou. Les importations de biens représentent en moyenne 24,7% du PIB et sont majoritairement constituées des produits alimentaires et des biens d'équipements. Sur la période 2011-2013, les importations ont fortement augmenté consécutivement à l'exploration pétrolière qui a nécessité des importations de plates-formes. Par ailleurs, la hausse des importations de biens s'explique aussi par l'amélioration de la consommation des ménages et de la demande nigériane des produits alimentaires, en particulier le riz, les huiles alimentaires, les viandes et les abats.

En lien avec l'évolution des exportations et des importations de biens, la balance commerciale est ressortie déficitaire sur toute la période, passant de 7,5% du PIB en 2011 à 15,8% du PIB en 2013. Il en est de même de la balance courante qui est demeuré déficitaire et ce malgré l'augmentation constante des transferts courants vers le Bénin, en particulier les transferts de fonds des migrants. Le déficit courant représente 15,8% du PIB en 2013 contre 7,1% en 2011. Quant au solde global de la balance des paiements, il a bénéficié de

l'afflux important des Investissements Directs Etrangers (IDE) liés entre autres à l'exploration pétrolière et dans une moindre mesure à l'amélioration du niveau des aides publiques au développement ainsi qu'aux investissements privés. En somme, le solde global ressort excédentaire et représente 2,4% du PIB en 2013 et 1,8% en 2012 contre un déficit de 0,3% du PIB en 2011.

Situation monétaire

La situation monétaire a été marquée par une expansion de la masse monétaire, une progression du crédit intérieur et un accroissement des avoirs extérieurs nets entre 2011 et 2013.

La masse monétaire s'est accrue de 24,8% en s'établissant à 1721,71 milliards FCFA en 2013 contre 1469,48 milliards FCFA en 2011. Les Avoirs Extérieurs Nets (AEN) se sont consolidés avec une hausse de 23,4% entre 2011 et 2013, conséquence du solde global excédentaire de la balance des paiements. Le crédit intérieur a enregistré une augmentation de 17,7% en raison d'une hausse du crédit intérieur et d'une consolidation de la Position Nette du Gouvernement.

ANNEXES

ANNEXE 1 / TOFE : RECETTES ET DEPENSES (MRDS FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes totales	342,9	351,4	383,4	417,0	548,0	581,3	575,8	603,0	605,6	722,5	795,4
Fiscales	307,2	311,4	334,0	378,9	446,7	512,2	500,4	525,9	534,7	598,1	668,1
Recettes douanières	159,2	155,9	174,8	207,4	250,1	278,9	259,2	278,4	261,2	318,1	371,6
Impôts directs et indirects	148,0	155,5	159,2	171,5	196,6	233,3	241,2	247,5	273,5	280,1	296,5
Non fiscales	35,7	40,0	49,4	38,1	101,3	69,1	75,4	77,1	70,9	124,4	127,3
Dépenses totales	455,5	429,5	494,0	483,9	622,4	684,6	809,0	702,2	754,7	815,8	952,0
Depenses courantes	321,7	297,8	350,5	362,1	423,8	465,1	494,0	504,4	515,7	592,4	651,4
Dépenses de personnel	105,7	118,3	134,9	135,0	143,1	182,4	225,9	238,7	253,2	279,4	300,3
Pensions et bourses	25,6	26,7	26,5	29,3	34,3	36,0	39,8	43,6	48,7	55,5	61,2
Transferts courants	75,7	65,5	81,8	85,1	106,1	119,3	110,0	114,1	109,5	124,5	151,0
Autres dépenses	102,3	80,3	100,4	102,5	98,1	117,0	102,7	90,3	89,3	110,0	119,0
Investissement	135,8	131,0	144,2	120,6	198,4	174,7	302,3	177,1	226,6	217,3	288,1
Contributions budgétaires	62,4	61,2	76,3	55,8	85,2	105,3	221,6	101,2	107,5	129,6	133,8
Financements extérieurs	73,4	69,8	67,9	64,8	113,2	69,4	80,7	76,0	119,1	87,7	154,3
Solde primaire (définition étroite)	-28,9	-0,6	-36,5	9,3	81,2	21,2	-124,2	15,1	-2,6	23,6	30,1
Solde primaire courant (définition large)	-100,3	-71,1	-103,6	-56,7	-32,2	-93,0	-217,6	-81,5	-134,2	-70,1	-136,7

Intérêts	12,3	7,0	6,9	10,1	42,2	10,4	15,6	17,7	15,0	23,1	19,9
Dettes intérieure	1,0	1,2	1,3	0,2	0,0	5,6	7,4	9,6	7,1	12,5	10,1
Dettes extérieure	11,3	5,8	5,6	9,9	42,1	4,8	8,2	8,1	7,8	10,6	9,8
Prêts nets (- = remboursement)	-2,0	0,7	-0,8	1,2	0,2	44,8	12,7	20,6	12,5	6,0	12,5
Déficit global (base ordonnancement)	-112,6	-78,1	-110,5	-66,9	-74,4	-103,4	-233,2	-99,2	-149,1	-93,2	-156,6
Variation d'arriérés	0,0	-8,5	-42,2	-59,6	-30,9	-16,4	-28,3	-17,2	-11,6	-12,2	-3,8
Arriérés extérieurs (Intérêt + principal)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés intérieurs	0,0	-8,5	-42,2	-59,6	-30,9	-16,4	-28,3	-17,2	-11,6	-12,2	-3,8
Paiement pendant la période complémentaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements en rapprochements	15,6	-10,7	63,4	70,4	14,7	-102,8	-26,8	9,5	-7,8	5,3	13,0
Déficit global (base caisse)	-97,0	-97,3	-89,3	-56,1	-90,6	-222,6	-288,3	-106,9	-168,5	-100,2	-147,4

ANNEXE 1 / T O F E : F I N A N C E M E N T (M R D S F C F A)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Financement	82,7	97,3	89,3	56,0	61,9	222,6	288,3	106,9	168,6	100,2	147,4
Intérieur	-1,0	2,5	-1,9	-48,4	-95,9	113,2	145,7	-5,5	57,1	6,0	-28,8
Financement Bancaire (PNG)	-1,4	8,9	18,1	-50,1	-131,8	128,6	80,4	-12,0	100,4	-9,9	10,4
Utilisation nette des ressources du FMI	-3,4	-2,8	-3,4	-31,3	0,6	8,4	7,4	8,3	18,2	16,1	7,6
Autres financements bancaires	2,0	11,7	21,5	-18,8	-132,4	120,1	73,0	-20,3	82,2	-26,0	2,8
Financement Non bancaire et vente d'actif	0,4	-6,4	-20,0	1,7	35,9	-15,4	65,2	6,5	-43,3	15,9	-39,2
Financement non bancaire	0,0	-2,7	6,0	7,5	31,1	-8,4	60,3	11,4	-12,8	27,1	-23,4
Vente d'actifs	3,8	1,6	0,5	0,0	4,1	4,7	17,9	17,5	0,0	0,0	0,0
Réhabilitation du système bancaire	-3,4	-5,3	-26,5	-5,7	0,7	-11,7	-12,9	-22,5	-30,5	-11,2	-15,8
Extérieur	83,7	94,8	91,2	104,4	157,8	109,3	142,6	112,4	111,5	94,2	176,2
Financement projet	73,4	69,8	67,9	64,8	113,2	69,4	80,7	76,0	119,1	87,7	154,3
Dons/projets	35,6	40,9	39,7	27,2	60,6	21,6	28,8	19,2	76,8	43,4	28,1
Prêts/projets	37,8	28,9	28,1	37,6	52,6	47,7	52,0	56,8	42,3	44,3	126,2
Amortissement du	-17,9	-9,3	-9,7	-548,5	0,0	-8,3	-9,4	-15,8	-17,9	-25,0	-28,2
Placement de titres auprès de banques régionales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement programme	11,2	34,3	33,0	18,1	44,6	48,3	71,3	52,2	10,3	31,5	50,1
Dons programme	4,9	14,8	8,2	18,1	26,2	30,4	71,3	28,9	10,3	31,5	50,1
Prêt programme	6,3	19,5	24,8	0,0	18,4	17,9	0,0	23,3	0,0	0,0	0,0

Variation d'arriérés en principal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement de la dette obtenu	17,0	0,0	0,0	570,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement de la dette en cours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Besoin de financement (- = excès)	14,3	0,0	0,0	0,0	28,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement attendu de la dette extérieure	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Aide bilatérale et multilatérale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Besoin de financement résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

ANNEXE 2 / P I B nominal (MRDS FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Secteur Primaire	663,5	690,3	742,2	798,0	826,9	958,4	1 006,9	1 054,8	1 144,8	1 255,1	1 355,0
Agriculture	459,6	477,4	512,4	559,2	575,5	676,0	703,6	736,9	812,3	895,9	966,3
Elevage	121,4	127,8	133,5	140,9	148,8	163,9	177,5	186,9	196,6	212,2	224,7
Pêche	82,5	85,0	96,4	97,9	102,6	118,4	125,7	131,0	135,9	147,0	164,0
Secteur Secondaire	283,6	285,2	306,2	320,0	342,6	373,5	405,3	429,6	457,6	494,3	519,9
Industries extractives	4,7	5,0	5,3	5,8	6,3	6,9	7,3	7,4	8,0	8,5	9,0
Industries manufacturières	171,2	167,6	180,3	185,4	198,4	213,1	232,0	250,8	264,8	289,2	303,0
Energies	25,5	25,9	27,7	28,4	28,1	28,7	31,0	33,7	35,9	38,8	41,5
BTP	82,2	86,8	92,9	100,4	109,8	124,8	135,0	137,7	148,8	157,8	166,4
Secteur Tertiaire	741,4	757,2	818,2	879,6	965,9	1 092,9	1 126,9	1 159,9	1 208,6	1 422,1	1 504,7
Commerce	350,1	354,3	386,6	412,9	448,7	521,1	526,7	537,6	555,5	614,4	652,9
Transports et télécoms	161,0	163,7	175,3	195,1	222,4	250,1	256,4	263,9	273,4	401,4	414,8
Banques et Assurances	38,6	39,6	43,0	46,1	50,0	55,5	57,5	59,4	61,8	66,4	70,7
Autres services	191,7	199,5	213,3	225,6	244,8	266,1	283,2	298,9	317,9	339,9	366,3
Services non Marchands	212,1	224,4	239,8	259,2	281,6	300,7	320,2	330,9	352,2	375,0	397,3
PISB	-35,0	-36,1	-39,2	-42,0	-45,6	-50,6	-52,4	-54,1	-57,3	-62,7	-66,7

PIB aux coûts des facteurs	1 865,6	1 921,0	2 067,1	2 214,8	2 371,5	2 674,9	2 803,8	2 921,1	3 106,0	3 483,9	3 710,1
DTI et TVA intérieure	201,9	219,0	231,6	245,4	267,5	295,6	305,3	328,8	333,8	367,1	394,0
TOTAL PIB	2 067,5	2 140,0	2 298,7	2 460,2	2 639,0	2 970,5	3 109,1	3 249,9	3 439,8	3 851,0	4 104,1

ANNEXE 3 / P I B CONSTANT (MRDS FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Secteur Primaire	350,7	372,8	369,7	390,2	406,7	421,2	431,9	438,4	461,3	491,0	522,1
Agriculture	254,6	273,4	265,2	284,2	296,5	307,4	313,5	316,4	336,9	362,6	389,6
Elevage	53,9	55,7	57,6	59,6	61,7	63,9	66,4	68,4	70,6	72,9	75,2
Pêche	42,2	43,7	46,9	46,4	48,6	50,0	52,0	53,6	53,8	55,5	57,3
Secteur Secondaire	137,7	137,0	144,4	143,5	148,4	154,9	159,9	165,5	170,1	176,1	183,9
Industries extractives	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6
Industries manufacturières	90,7	88,8	93,6	90,2	92,6	95,6	98,1	102,3	103,4	106,4	111,5
Energies	14,3	14,4	15,3	15,7	15,5	15,7	16,9	18,2	19,1	20,2	21,2
BTP	31,6	32,7	34,3	36,4	39,0	42,2	43,5	43,5	46,1	47,9	49,5
Secteur Tertiaire	287,8	287,2	304,5	314,9	332,9	356,8	366,2	375,6	384,1	404,8	427,7
Commerce	128,5	127,5	136,4	140,5	148,7	161,1	161,0	163,6	164,8	173,9	185,0
Transports et télécoms	51,1	50,7	53,6	55,7	59,1	63,2	68,6	70,7	73,1	78,0	82,5
Banques et Assurances	15,9	16,0	17,1	17,9	19,1	20,4	20,6	21,3	22,2	23,7	24,8
Autres services	92,2	93,0	97,5	100,8	106,1	112,1	115,9	120,0	124,1	129,2	135,5
Services non Marchands	95,1	98,6	102,6	107,5	112,5	118,1	123,6	127,6	131,3	137,1	143,1
PISB	-14,5	-14,6	-15,6	-16,4	-17,4	-18,6	-18,9	-19,5	-20,2	-21,7	-22,6
PIB aux coûts des facteurs	856,8	881,0	905,6	939,9	983,1	1 032,5	1 062,7	1 087,6	1 126,5	1 187,3	1 254,2
DTI et TVA intérieure	71,6	76,4	79,3	81,9	86,0	90,3	89,8	95,1	94,8	99,8	105,6
TOTAL PIB	928,5	957,4	984,9	1 021,8	1 069,1	1 122,7	1 152,6	1 182,7	1 221,3	1 287,2	1 359,8

ANNEXE 4 / TAUX DE CROISSANCE SECTORIEL (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Secteur Primaire	2,2	6,3	-0,8	5,6	4,2	3,6	2,5	1,5	5,2	6,4	6,3
Agriculture	2,2	7,4	-3,0	7,2	4,3	3,7	2,0	0,9	6,5	7,6	7,5
Elevage	3,5	3,2	3,5	3,5	3,5	3,5	4,0	3,0	3,2	3,2	3,2
Pêche	0,8	3,5	7,3	-1,0	4,6	3,0	4,1	3,0	0,3	3,2	3,2
Secteur Secondaire	3,0	-0,5	5,4	-0,6	3,4	4,4	3,2	3,5	2,8	3,6	4,4
Industries extractives	6,0	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	3,0	0,2	6,0	4,0	3,5
Industries manufacturières	0,7	-2,1	5,3	-3,6	2,6	3,3	2,6	4,3	1,0	3,0	4,8
Energies	8,7	0,4	6,7	2,4	-1,2	1,0	7,7	7,9	4,6	5,9	4,8
BTP	7,4	3,5	5,0	6,0	7,2	8,2	3,0	0,0	6,0	3,9	3,4
Secteur Tertiaire	6,4	-0,2	6,0	3,4	5,7	7,2	2,6	2,6	2,3	5,4	5,7
Commerce	6,0	-0,8	7,0	3,0	5,8	8,4	-0,1	1,6	0,7	5,6	6,4
Transports et télécoms	7,4	-0,8	5,7	4,0	6,0	7,0	8,6	3,1	3,3	6,6	5,8
Banques et Assurances	7,8	0,5	6,5	5,0	6,4	6,8	1,4	3,3	3,9	7,2	4,4
Autres services	6,1	0,8	4,8	3,5	5,2	5,7	3,4	3,5	3,4	4,1	4,8
Services non Marchands	4,7	3,7	4,0	4,8	4,6	5,0	4,7	3,3	2,9	4,5	4,4
DTI et TVA intérieure	3,2	6,7	3,8	3,3	4,9	5,0	-0,5	5,9	-0,3	5,3	5,8
TOTAL PIB	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,3	5,4	5,6

ANNEXE 5 / BALANCE DES PAIEMENTS (MRDS FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Balance commerciale	-161,5	-144,4	- 151,7	-162,2	-266,0	-272,0	-242,2	-244,4	-259,3	-285,6	-649,6
Exportations	314,2	300,4	304,9	384,6	501,8	574,2	578,3	634,8	588,5	736,5	923,6
Importations	475,7	444,8	456,6	546,8	767,8	846,2	820,6	879,2	847,8	1 022,1	1 573,2
Balance des services	-69,6	-57,2	-54,4	-86,1	-99,6	-77,6	-145,5	-95,1	-51,1	-97,7	-119,6
Service facteur	-22,1	-19,5	-9,4	-15,4	-4,2	-5,1	-15,6	-26,5	-7,3	-15,4	-14,8
Service non facteur	-47,5	-37,7	-45,0	-70,7	-95,4	-72,5	-129,9	-68,6	-43,8	-82,3	-104,8
Balance des Transferts	38,6	49,5	86,7	135,2	128,7	128,7	81,3	76,8	66,9	102,6	119,4
Paiements courants	-192,5	-152,1	- 119,4	-113,0	-237,0	-240,0	-306,4	-262,7	-243,5	-280,7	-649,7
Compte de capital	37,0	42,5	64,3	603,9	84,3	48,4	76,1	75,6	125,2	85,0	84,1
Capitaux non monétaires	131,6	47,9	7,6	-359,7	294,0	228,6	184,1	270,3	106,5	265,3	664,7
Solde Global	-23,9	-61,7	-47,5	131,2	141,4	141,4	-46,2	83,2	-11,8	69,6	99,0

ANNEXE 6 / SITUATION MONETAIRE (MRDS FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Avoirs Extérieurs Nets	390,1	329,0	375,7	520,2	656,5	691,6	645,9	728,6	717,0	785,9	885,0
Banque Centrale	321,3	252,0	320,5	436,7	521,3	570,8	484,1	506,3	352,6	245,4	214,5
Banques	68,7	77,0	55,2	83,5	135,2	120,8	161,9	222,3	364,3	540,5	670,5
Crédit Intérieur	197,4	213,2	279,9	256,3	229,4	437,7	591,8	592,4	747,7	766,9	880,5
Position nette du Gouvernement	-96,5	-98,8	-95,2	-159,5	-298,2	-186,8	-106,7	-165,4	-97,2	-157,5	-142,1
Crédit à l'économie	293,8	312,1	375,1	415,8	527,6	624,5	698,5	757,8	845,0	924,4	1 022,6
ACTIF = PASSIF	587,4	542,2	655,6	776,5	886,0	1 129,3	1 237,8	1 321,0	1 464,7	1 552,8	1 765,5
Masse Monétaire	554,6	502,7	615,8	727,3	867,9	1 101,7	1 181,4	1 274,9	1 377,7	1 469,5	1 719,9
Disponibilité monétaire	197,7	138,0	203,8	263,4	246,4	365,6	341,1	355,4	385,1	409,9	512,6
Circulation fiduciaire	190,3	129,9	195,2	254,2	238,8	356,7	332,2	346,3	376,8	405,0	504,0
Dépôts en CCP	7,4	8,1	8,6	9,2	7,6	8,9	8,9	9,1	8,3	4,9	8,6
Dépôt en Banque	356,9	364,8	412,0	463,9	621,5	736,1	840,4	919,5	992,6	1 059,6	1 207,3
Autres Eléments (Postes) Nets	32,8	39,5	39,8	49,2	18,1	27,6	56,3	46,1	87,0	83,3	45,5

ANNEXE7/MECANISME DE L'ADJUDICATION A PRIX MULTIPLES

Descriptif du principe

L'adjudication à prix multiples ou à prix demandés est un appel d'offres à sens unique. Elle s'adresse soit aux offreurs de ressources, soit aux demandeurs de ressources. S'agissant de l'adjudication d'obligations du Trésor c'est un appel d'offres qui s'adresse aux offreurs de ressources.

Les soumissions (offres de montants) sont assorties de propositions de prix. Les soumissions sont retenues et rémunérées aux prix proposés par les différents soumissionnaires dans l'ordre décroissant des prix et dans la limite du montant mis en adjudication.

Ce mécanisme, reposant principalement sur la procédure des enchères, permet une expression des forces du marché.

Exemple pratique

Soit l'adjudication à prix multiples d'obligations du Trésor ayant, entre autres, les caractéristiques suivantes :

Valeur nominale unitaire : 10.000 F CFA

Montant mis en adjudication : 20 milliards de FCFA

X a souscrit pour un montant total de 10 milliards de FCFA :

- 4 milliards de F CFA à 10.000 FCFA
- 4 milliards de F CFA à 9.990 FCFA
- 2 milliards de F CFA à 9.950 FCFA

Y a souscrit pour un montant total de 11 milliards de F CFA :

- 3 milliards de FCFA à 10.000 FCFA
- 2 milliard de FCFA à 9.998 FCFA
- 7 milliards de FCFA à 9.995 FCFA

Z a souscrit pour un montant total de 7 milliards de FCFA :

- 4 milliards de FCFA à 9.985 FCFA

– 3 milliards de FCFA à 9.970 FCFA

Les soumissions retenues permettant d'obtenir le montant de 20 milliards de FCFA sont celles effectuées à un prix variant entre 9.990 FCFA et 10.000 FCFA soit {20 Mds = 4 Mds (à 10.000 FCFA) + 3 Mds (à 10.000 FCFA) + 2 Mds (à 9.998 FCFA) + 7 Mds (à 9.995 FCFA) + 4 Mds (à 9.990 FCFA)}.

Ainsi toutes les soumissions de Y et les deux premières soumissions de X sont acceptées Par contre, aucune soumission de Z n'est retenue. Les soumissions de l'investisseur Z et une des soumissions de l'investisseur X sont rejetées car les montants proposés permettent d'avoir un cumul de montants de 31 milliards de FCFA qui est supérieur au montant mis en adjudication.

Le prix pour lequel le montant cumulé égale ou excède le montant mis en adjudication est appelé le prix marginal. Dans l'exemple, le prix marginal est de 9.990 FCFA.

Lorsque plusieurs soumissions sont exprimées au prix marginal, elles sont servies proportionnellement au montant nécessaire pour absorber le montant mis en adjudication.

ANNEXE 8/Liste des directions nationales de la BCEAO

Siège social

DAKAR, AVENUE Abdoulaye FADIGA

Boite postale : 3108

Téléphone : (221) 839 05 00

FAX : (221) 823 93 35 et 822 61 09

Telex: BECEAO 21 833 SG, 21 815 SG, 21 530 SG

Site Internet: [http:// www. Bceao.int](http://www.Bceao.int)

BENIN

Cotonou, Avenue JEAN Paul II

01 Boite Postale : n° 325 RP Tel : (229) 31 24 66 - 31 37 82Télex : 5 211 BCEAO

COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

Ouagadougou , Avenue Gamal Abdel Nasser

BP : 356

Tel : (226) 30 60 15/16/17

Télex : 5 205 BCEAO BF

Téléfax : (226) 50 31 01 221

COTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Boulevard BOTREAU- Roussel

et avenue Delafosse

BP: N° 01 1769 Abidjan 01

Tel: (225) 20 20 84 00

(225) 20 20 85 00

Telex: NC ABJ CI 23 474 -23 761 -23 607

Téléfax: (225) 20 22 28 52

(225) 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

Bissau, Boite Postale : n° 38

Tel : (245) 21 55 48 -21 41 73

MALI

Bamako, Boulevard du 22 Octobre 1946

BP : n° 206

Tel : (223) 222 25 41/ 222 54 06

Télex : 2574 BCEAO BAMAKO

Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

Niamey, rue de l'Uranium

téléphone : (227) 72 33 30 et 72 33 40

Télex : BCEAO 5 218 NI

Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

Dakar, Boulevard du Général de Gaulle

Angle Triangle Sud

Boite Postale : 3159

tel : (221) 33 889 45 45

Télex : BCEAO SG 21 839

Téléfax : (221) 33 823 57 57

TOGO

Lomé, Rue Abdoulaye FADIGA

BP: n° 120

Tel: (228) 221 53 84

Telex : 5216 BCEAO TOGO

Téléfax: (228) 221 76 02

AGENCE UMOA-TITRES

Contacts : Mme Nasrine CHOBLI

Adresse : Avenue Abdoulaye FADIGA

BP : 4709 RP Dakar - Sénégal

FAX : (221) 33 839 45 57

Tél. : (221) 33 839 08 14

E-mail : adjudications@umoatitres.org